

n°326  
Juillet  
Août  
2018

# Cugand' mag

Magazine d'informations municipales

*Bravo les bleus  
et merci!*



# Le Mot du Maire



Au moment où s'écrivent ces quelques lignes, au terme d'une compétition qui nous a tenus en haleine durant plusieurs semaines, cela que nous soyons « footeux ou non », notre équipe nationale a remporté la Coupe du Monde.

Si le talent de chacun des joueurs était connu, tous les spécialistes s'accordent à le dire, c'est d'abord et avant tout la force d'un collectif et un esprit d'équipe hors du commun qui ont permis de réaliser cette magnifique et grandiose performance. Du même coup, c'est le pays qui, toutes générations confondues, s'est reconnu à travers cette équipe et les valeurs qu'elle véhiculait : abnégation, engagement, solidarité, complicité, humilité, ... Des valeurs qui ne sont pas toujours aussi naturelles dans les milieux sportifs de haut niveau.

Ce capital sympathie s'est mis à grandir, au fur et à mesure que la compétition avançait et que le Pays commençait à croire en sa 2ème étoile. Spontanément, les discussions et les échanges sur le sujet se multipliaient, chacun(e) y allant de son avis, de son point de vue... se mettant à rêver d'une identité retrouvée et partagée. La grandeur du sport prenait là toute sa dimension, avec cette communion entre les acteurs (l'équipe et ses dirigeants) et les supporters, ceux de toujours, et ceux plus récents gagnés par l'enthousiasme et l'euphorie du moment.

« On est fiers de rendre les français heureux.  
On joue pour ce genre de choses »  
Kylian Mbappé – 19 ans,  
attaquant équipe de France.

Notre commune n'a pas échappé à ce phénomène, et c'est tant mieux. Organisée au pied levé, la retransmission de la finale sur grand écran à l'Espace Culturel du Doué, a connu un réel succès. Plus de 400 personnes étaient présentes et l'ambiance, le partage des émotions, puis la victoire, ont fait de cette soirée un événement fort.

En ce début de période estivale et de congés propices aux rencontres, d'autres moments forts sont proposés sur la commune. Dans la dynamique des deux premières années, la soirée organisée par l'association l'Étincelle va connaître à nouveau un franc succès. Puis à la fin août, ce sera le tour du festival « Globe & Folk » qui, pour son 20<sup>ème</sup> anniversaire, va accueillir plus de 300 artistes pour un autre rêve, une nouvelle ouverture sur les cultures du Monde, avec là aussi beaucoup d'émotions. Rendez-vous est donné pour ces temps où s'exprime avec une grande convivialité toute la vitalité de notre commune.

Je vous souhaite un bel été, et d'agréables vacances.

Le Maire,  
Joël CAILLAUD

## Sommaire

 <b>Conseil Municipal</b> ..... p3	 <b>Vie Associative</b> ..... p9
 <b>Libre Expression</b> ..... p4	 <b>Evénements</b> ..... p10
 <b>Actualités Communales</b> ..... p5	 <b>Urbanisme</b> ..... p10
 <b>Informations Diverses</b> ..... p8	 <b>Etat Civil</b> ..... p11
 <b>Intercommunalité</b> ..... p9	

### Horaires Mairie

Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
de 9h00 à 12h30 et de 14 h à 17h00  
Le mardi : de 9h00 à 12h30  
Le samedi : de 9h00 à 12h00.  
Fermeture : le mardi après-midi  
N° Astreinte Mairie weekend  
à partir du samedi 12h : 06.84.38.41.37

### L' Accueil Enchanté

Accueil périscolaire et Centre de Loisirs  
Tél. 02.51.94.17.35 ou 06.82.06.64.48

### Déchetteries

LA BRUFFIERE :  
Saint Père, route de Treize-Septiers  
BOUFFERE : La Motte  
(demande de carte à faire en mairie)

#### Horaires

- lundi de 9h à 12h  
- mercredi de 14h à 18h  
- vendredi de 14h à 18h  
- samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h



#### Horaires d'ouverture

Mercredi de 10h à 12h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de 16h à 17h30  
Vendredi de 17h45 à 19h  
Samedi de 10h à 12h

# Conseil Municipal

Les principales décisions prises par le Conseil municipal lors de la séance du 5 juillet 2018

## 1/ Validation du projet vestiaires – club-house – bar pour le football

Construits il y a plus de 30 ans, n'étant plus aux normes exigées aujourd'hui, les locaux actuels ne sont plus adaptés. Ce constat posé, une réflexion a été engagée conjointement entre les représentants de l'USBC (Union Sportive Bernardière-Cugand) et les membres de la commission sports du Conseil municipal constitués en COPIL (Comité de pilotage).

### 1.1. Une localisation à proximité des gradins et de la salle omnisports

De manière à optimiser les équipements existants, faciliter leur mutualisation avec ceux qui seront construits, mais aussi sécuriser plus facilement à l'avenir l'ensemble du complexe sportif, c'est le choix qui a été fait. Par ailleurs, au regard des manques constatés actuellement, donner de nouvelles perspectives, un nouveau confort tant pour les bénévoles que pour les spectateurs, tels ont été les objectifs recherchés.

### 1.2. Une conception architecturale sur 2 niveaux

Compte-tenu de la topologie du site, c'est le choix qui a été fait.

#### Rez-de-chaussée : 148 m<sup>2</sup> de surface avec des ouvertures orientées sur le terrain d'honneur

- 4 vestiaires joueurs avec douches
- 2 vestiaires arbitres avec douches
- 2 sanitaires dont 1 pour personnes à mobilité réduite
- 1 infirmerie
- 2 petits locaux de stockage

#### Un étage constitué de 2 parties

- Une salle club house, sanitaires, réserves de 66 m<sup>2</sup>
- Une partie couverte mais non fermée pour le bar de 137 m<sup>2</sup>

Sans compter les extensions possibles pour les grandes manifestations et compétitions.

Les aménagements périphériques en cours d'étude auront pour objectif de répondre aux impératifs d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et à l'extension du bar pour les manifestations à caractère exceptionnel.

### 1.3. Des subventions attendues de l'ordre de 40 à 45%.

Investissement HT	
- Locaux et équipements intérieurs	410 000 €
- Honoraires architectes, bureau d'études, frais divers	40 000 €
- Aménagements périphériques	10 000 €
<b>TOTAL :</b>	<b>460 000 €</b>

Financement	
- Subventions :	200 000 €
• Fédération Française de Football	60 000 €
• Contrat de Ruralité (Etat)	120 000 €
• Région (attente confirmation)	20 000 €
- Autofinancement	260 000 €
<b>TOTAL :</b>	<b>460 000 €</b>

### Simulations visuelles :

#### Depuis le terrain d'honneur



Vue d'ensemble des nouveaux locaux à partir du terrain d'honneur

#### Depuis l'intérieur du bar



Au R+1, bar avec perspective sur le terrain d'honneur

### 1.4. Encore quelques mois d'attente pour la mise en service

La demande de permis de construire vient d'être déposée, les différentes procédures pour la consultation des entreprises et l'attribution des marchés suivront. Le démarrage des travaux est prévu en fin d'année 2018, pour une livraison des locaux en juillet ou septembre 2019.



## 2/ Médiathèque

Les travaux de construction se poursuivent et la mise hors d'eau et hors d'air sera effective à la fin du mois.



Le gros œuvre de la médiathèque est maintenant terminé

- Création d'un poste de bibliothécaire :

En concertation avec l'association gestionnaire, et comme prévu dans le projet culturel, l'embauche d'un professionnel est indispensable pour gérer cet équipement. Ce dernier offrira en effet des services dont l'étendue sera beaucoup plus importante que ceux proposés aujourd'hui et assurés par les seuls bénévoles.

La prise de fonction est prévue à partir de septembre.

- Validation du cahier des charges pour l'acquisition du mobilier, des fonds documentaires complémentaires

En conformité avec les orientations définies, l'offre en livres, DVD, et CD va être enrichie. Cela s'inscrit dans les objectifs du projet et permettra d'apporter un choix plus large pour l'ensemble des utilisateurs actuels et futurs de la médiathèque. L'acquisition du mobilier s'inscrit tout naturellement dans cette logique.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), principal partenaire, participe au financement de ces investissements à hauteur de 40 à 50%.

La BDV (Bibliothèque Départementale de Vendée) concourt à la constitution du fonds documentaire, et la Communauté de communes Terres de Montaigu fournit quant à elle l'équipement informatique.

## 3/ Gîtes communaux de Gaumier

- Renouvellement de l'adhésion à Gîtes de France

Organisme reconnu et qui bénéficie d'une bonne image, l'adhésion à Gîtes de France est reconduite pour les 3 gîtes communaux de Gaumier. Coût 116€/gîte pour les deux premiers et 58€ pour le 3ème, auquel s'ajoute une participation/gîte de 144€ correspondant à 13% de la location semaine très haute saison.

- Reconduction du montant de la location pour 2019

Cette location varie selon les périodes, et si la demande week-end est à la hausse, la demande pour la semaine a tendance à stagner.

Pour rappel, avec 4 chambres et 2 salles d'eau, chaque gîte peut recevoir 8 personnes.

### TARIFS GITES 2019 (à la semaine)

Très haute saison (06/07 au 24/08)	1 104 €
Haute saison (29/06 au 06/07 et 24/08 au 31/08)	905 €
Moyenne saison (04/05 au 29/06 et 31/08 au 28/09)	595 €
Basse saison (06/04 au 04/05)	552 €
Vacances scolaires	552 €
Week-end 1 ou 2 nuits	50% du tarif semaine
Week-end 3 ou 4 nuits	70 % du tarif semaine

Renseignements complémentaires : [www.cugand.fr](http://www.cugand.fr)

## Libre Expression

Conformément au règlement intérieur du fonctionnement du Conseil municipal, cet espace est réservé à chacune des listes proportionnellement aux résultats obtenus lors des élections municipales.

### Cugand : Agir Ensemble

Depuis plus d'un an, la réflexion sur l'évolution des équipements sportifs est engagée par notre majorité. Si la 1<sup>ère</sup> priorité est d'abord de remédier à la vétusté ou l'inadaptation de certains équipements, en s'engageant dans cette démarche, nous souhaitons soutenir les associations sportives et leurs bénévoles qui œuvrent pour que puissent exister sur notre commune différentes disciplines sportives. Les bienfaits de chacune d'elles, pour les jeunes comme pour les adultes, tant ils sont réels, ne sont pas à démontrer. Ils constituent une composante essentielle de la vie sociale communale.

Après l'accompagnement de la rénovation du local cyclo, et la réalisation de jeux de pétanque, l'ensemble assuré par des bénévoles, la majorité municipale a décidé de construire de nouveaux vestiaires pour les équipes de football. Simultanément, elle engage des études pour la rénovation de la salle omnisports « Pierre Stépanovsky ». Un programme qu'elle entend conduire dans les prochains mois.

### Alternative Cugand 2014 : Démocratie – Solidarité

Le vote des délibérations doit se faire dans la plus grande transparence, et tous les éléments doivent être transmis aux élus avant le scrutin. Comment un élu peut-il voter une délibération sans en connaître les termes précis ? Il faut le demander aux élus de la liste majoritaire, qui se contentent de quelques explications pour se prononcer. Les élus de la liste ACDS ne votent pas pour voir, et le Conseil Municipal n'est pas juste une chambre d'enregistrement.

Nous demandons également que le compte rendu du Conseil Municipal soit le reflet exact de la teneur des débats. La signification d'un vote est toujours précisée par notre groupe, et un vote contre ou une abstention justifiée permet aux Cugandais d'en connaître nos motifs, et de comprendre que nous ne votons pas systématiquement contre sans arguments.  
[cugandalternativeleselus@gmail.com](mailto:cugandalternativeleselus@gmail.com)

## 4/ Actualisation des statuts de la Communauté de communes Terres de Montaigu

La fusion entre les communautés de communes de Rocheservière et de Montaigu a donné lieu à une harmonisation des compétences qui se traduit par une actualisation des statuts. Ainsi, pour l'essentiel, cela concerne au niveau de :

- La santé : la coordination et l'animation du Contrat Local de Santé
- La culture et le sport :
  - > L'aide financière pour le sport de haut niveau (niveau national)
  - > La mise en place et l'animation d'un contrat territorial de lecture
- La politique sociale : subvention pour le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes), le secours alimentaire...

## 5/ Les autres décisions du Conseil Municipal

- Utilisation d'un emplacement au complexe sportif par l'entreprise Sturno  
Cette entreprise réalise les travaux pour l'installation de nouvelles canalisations d'eau potable. Au gré des chantiers, certains de ses salariés se logent en caravane et demandent à résider sur place. Participation de 20 € par caravane/semaine.

- Intervention, en cas d'urgence, des services techniques sur les zones d'activités communales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les zones d'activités sont transférées à la Communauté de Communes. Toutefois, pour permettre, en cas d'urgence, des interventions rapides, les services techniques communaux pourront continuer à intervenir, en contrepartie d'une indemnité versée par la Communauté de Communes à la commune (40€/h au-delà de la 1<sup>ère</sup> demi-heure).

- Personnel

- Expérimenté dès 2012 sur la commune, l'entretien professionnel se généralise dans la Fonction Publique Territoriale et va être mis officiellement en œuvre d'ici à la fin de l'année.

- La petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité : réécriture complète de la compétence avec :

- > Une compétence qui demeure communale pour les structures de la petite enfance, les accueils de loisirs

- > Une compétence qui devient intercommunale pour les structures jeunesse, le REAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité), les RAM (Relais Assistantes Maternelles).

- A compter de la rentrée de septembre, un agent contractuel va être affecté à la fonction d'ATSEM de 8h45 à 12h dans la classe de GS (Grande Section) de l'école maternelle Jean Moulin.

- Conseil Local de l'Eau

Cette structure remplace un syndicat local de l'eau et Monsieur Yves Menou, adjoint aux travaux est reconduit pour représenter la commune.

- Décision modificative du budget Réserves Foncières

La renégociation d'un emprunt avec mise en place effective plus tardive que celle prévue au budget prévisionnel nécessite cette décision modificative sans répercussion sur l'équilibre de ce budget.

NB : pour plus de précision le Compte Rendu de Conseil Municipal est sur le site internet de la commune.

## Actualités Communales

### La fête de la musique du 8 juin

Malgré les caprices du temps, le public était au rendez-vous pour la quatrième édition de la fête de la musique. Cette année, la soirée s'est déroulée place de la mairie, ce qui a facilité la mise en place et la sécurisation du site.

Les amateurs se sont succédés en première partie : un grand MERCI à tous les participants : Yannick à la veuse, Gilles à l'accordéon, Hervé à la guitare accompagné de sa fille Lola au chant, La Farandole des 3 Provinces pour ses danses, La famille Gendreau, musiciens et chanteurs maintenant très attendus et La Fanfraise de Nantes pour l'ambiance !

La deuxième partie a fait place à 2 groupes de la région : Birdmoon dont les reprises Jazz ont enchanté les spectateurs et enfin le Groupe rock Lucky Duke qui a su, malgré la pluie retenir ses fans !

Cette année, le menu « hamburger, potatoes » proposé par l'UDEC a comblé petits et grands. Quant au bar, il n'a pas désempilé !

Alors encore merci à tous et à l'année prochaine pour une cinquième édition !!!



La foule rassemblée autour de la Farandole des Trois Provinces

## La randonnée cantonale du 28 juin

Malgré la chaleur, près de 70 personnes de 14 communes se sont déplacées pour la balade de l'été. Direction les bords de Sèvre, puis pause rafraîchissante dans le parc privé de la Sauzaie.

Une tombola et un verre de l'amitié ont clôturé cette soirée à l'Espace Culturel du Doué.

*Les nombreux marcheurs sous un soleil de plomb à la découverte de Cugand*



## Une nouvelle Directrice au Pôle Enfance Jeunesse



Amélie MECHINEAU, nouvelle directrice du Pôle Jeunesse, a pris ses fonctions le lundi 2 juillet 2018.

Après l'obtention d'une licence Animation, elle a exercé pendant dix ans en tant que directrice adjointe du Pôle Enfance de Gorges. Forte de cette expérience, et avec un besoin de changement, elle a souhaité évoluer dans sa carrière professionnelle et se diriger vers un poste de direction.

Nous lui souhaitons la bienvenue et la pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

## Le Conseil municipal Jeunes

Comme chaque année, le Conseil Municipal des Enfants de la commune de Cugand a souhaité organiser une Boum solidaire qui s'est déroulée le 22 juin dernier et qui a réuni plus de 80 enfants de CM1 et CM2.

Cette année le Conseil Municipal des Enfants a fait le choix de remettre l'intégralité de la recette de cette soirée à la S.P.A soit une somme de 304,24 euros.

A travers ce choix, les enfants souhaitent prodiguer à la S.P.A. ses encouragements pour continuer à œuvrer pour la protection des animaux, une cause qui leur est chère.

Le Conseil Municipal des enfants de Cugand espère que ce don pourra contribuer à réaliser un projet en cours important et serait reconnaissant s'il pouvait être informé de ce à quoi il a ainsi pu participer.



*Les enfants se déhanchent sur la piste !*

## Le centre de loisirs : en pleine activité cet été

Mardi 10 juillet, les enfants du centre de loisirs se sont promenés dans les rues de Cugand afin de ramasser les déchets laissés sur la commune. Ils ont ensuite réalisé le vendredi des œuvres pour sensibiliser à l'écologie.



*Fabrication d'un personnage avec des objets recyclés*

## Travaux sur la commune

Afin de s'y retrouver sur les chantiers en cours sur la commune

Le territoire communal fait l'objet de nombreux chantiers, les uns portés par des organisations extérieures, d'autres sous maîtrise d'ouvrage communale et perturbent ou vont perturber la circulation. Pour se repérer :

### 1. Les travaux portés par des organisations extérieures

- Alimentation en eau potable du Nord Vendée

Maîtrise d'ouvrage Vendée Eau, syndicat départemental

> réalisation de canalisations à venir de Clisson en direction de la Bernardière et de la Bruffière

> réalisation de réservoirs de 5 000 m<sup>3</sup> à la Bérangerie.

Adresses utiles : reseauxhumides@sturno.fr / Tél. : 02.33.68.74.00

- Réhabilitation totale de la voie de chemin de fer Clisson – Cholet

Maîtrise d'ouvrage Région Pays de la Loire – Budget 46 millions €

Maîtrise d'œuvre : SNCF réseau

Fermeture des passages à niveau à certaines périodes avec mise en place de déviation.

Adresses utiles : travauxclissoncholet@reseau.sncf.fr / Tél. : 02.40.35.92.50

www.sncf-reseau.fr/pdl

### 2. Les travaux sous maîtrise d'ouvrage communale

- Effacement de réseaux route de Clisson. Mise en place d'un alternat. Travaux terminés fin septembre

- Travaux rue des Bouffardières – Martyrs Vendéens et Beau Soleil

Calendrier des travaux non finalisé. Objectif : démarrage fin d'année.

Nature des travaux : réfection de l'assainissement, effacement des réseaux électriques et téléphoniques, passage de la fibre optique et aménagement de la voirie ;

NB : à ces travaux s'ajoute le passage de la fibre optique dans certaines rues qui se traduit par la présence de véhicules sur les bas côtés à proximité des chambres de tirage.



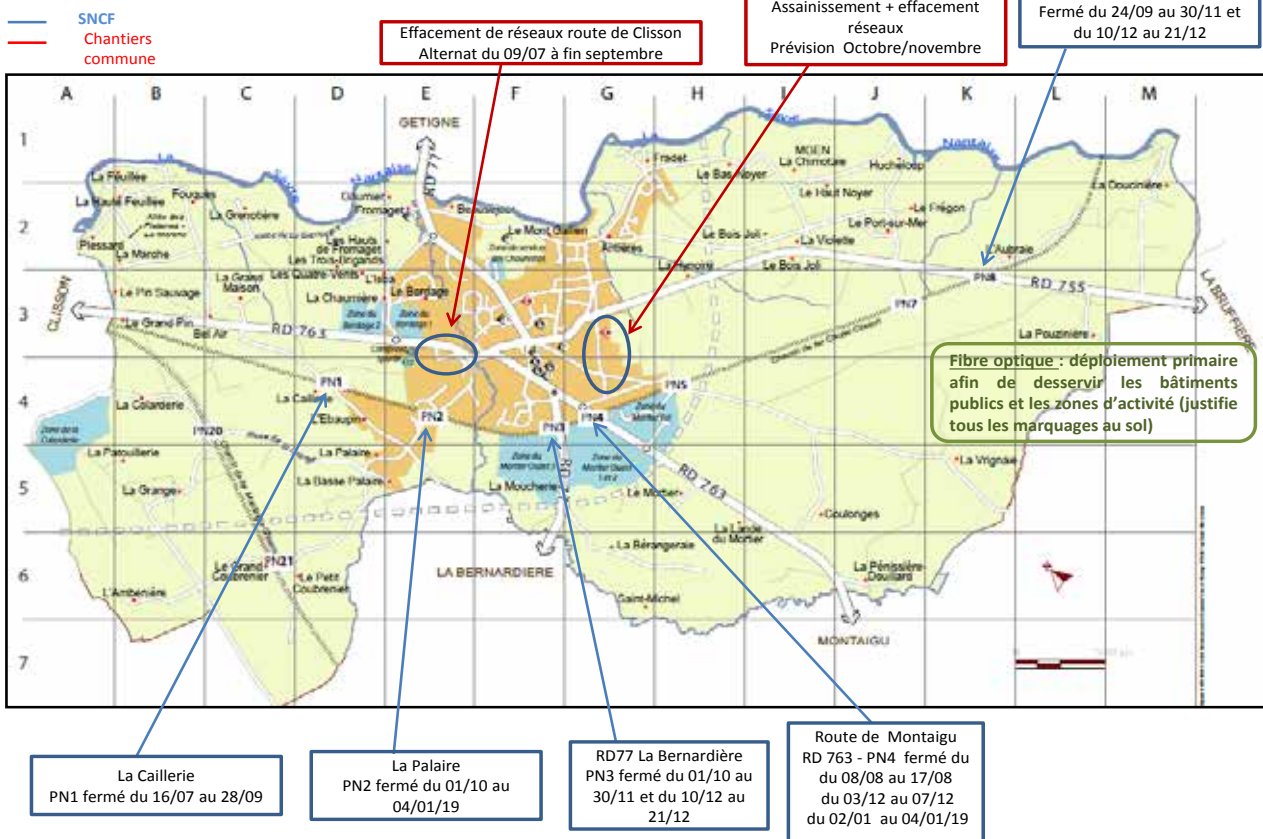
Chemin des Diligences, ouverture d'une tranchée pour pose de canalisation



Effacement de réseaux route de Clisson

La carte ci-après récapitule ces grands travaux avec les périodes connues à ce jour, où la circulation sera perturbée. Des déviations seront alors mises en place. Merci pour votre compréhension

### Perturbations de la circulation en raison de différents travaux



## i Informations Diverses

### Vendée Eau

Les travaux de renforcement du secteur Nord Est de la Vendée continuent.

Les différents travaux réalisés sont les suivants :

- Création d'un nouveau réservoir au sol d'eau potable de 5000 m<sup>3</sup> à Cugand et d'une station de pompage associée, pour recevoir l'eau livrée.

L'eau stockée sera ensuite envoyée dans deux directions :

- > Le réservoir sur tour de la Bernardière (en construction)
- > Le réservoir au sol de la Bruffière (en construction)

- La construction d'un château d'eau sur la commune de la Bernardière : hauteur 60 m – capacité de stockage de 3 000 m<sup>3</sup> – forme « diablo ».

L'eau stockée sera ensuite distribuée par gravité vers les communes de Treize Septiers, Saint Hilaire de Loulay, Montaigu, la Guyonnière, la Bernardière et Cugand.



Réservoir d'eau potable en construction à la Bérangerie

- Création d'un nouveau réservoir au sol de 5 000 m<sup>3</sup> d'eau potable à la Bruffière et d'une station de pompage associée
- La pose d'un nouveau réseau de transport d'eau potable pour desservir l'ensemble des abonnés du secteur. Au total, ce sont 28 Km de canalisations en gros diamètres en acier (de la Bernardière à Montaigu) et en fonte (de la Loire-Atlantique à la Bruffière) qui vont être posés au cours de l'été 2018.

Mise en service de l'ensemble des ouvrages et des réseaux : printemps 2019.



Construction du château d'eau route de Montaigu à la Bernardière

### L'EHPAD Saint Gabriel

En prévention d'une éventuelle canicule sur l'été 2018, l'EHPAD propose une mise à disposition d'une salle rafraîchie. Si besoin, se renseigner en mairie au préalable.

### FNATH section de Montaigu

(Fédération Nationale des Travailleurs Handicapés) : association qui accompagne et défend les accidentés, malades et handicapés. Elle effectue un travail d'accompagnement social en ce qui concerne notamment l'aide à l'emploi, l'aide à la constitution de dossier et les demandes de subventions (aides humaines, ponctuelles...).

### Nouveau sur Cugand

Réflex'&Vous – Relax'&Vous – Réflexologie et thalasso des pieds - Nicole Moinard au 07.71.82.12.78 sur rendez-vous – alasourcereflexo@hotmail.com

### « Un toit pour ton projet »

Vous avez une chambre ou un logement disponible et vous souhaitez rendre service à un jeune en formation. Quelques semaines à l'année, avec possibilité ou non des repas, participation aux frais par la famille, fixée sur un tarif départemental. Vous êtes intéressé(e), prenez contact avec la Fédération des Maisons Familiales de Vendée au 02.51.44.37.80

### Lutte contre les rats, les souris et les taupes

Renseignements et inscriptions pour les commandes en mairie jusqu'au 15 septembre.





## Intercommunalité

### Assainissement : un nouveau service de vidange à Terres de Montaigu

**Les propriétaires sont responsables de la maintenance de leurs installations d'assainissement non collectif : ils doivent les entretenir et les nettoyer régulièrement pour préserver leur durée de vie. Pour cela, Terres de Montaigu leur propose un nouveau service de vidange.**

L'entretien principal des installations d'assainissement non collectif consiste en la vidange de la fosse ou de la microstation, le nettoyage des canalisations et occasionnellement l'inspection caméra des tuyaux inaccessibles. Ces prestations sont désormais proposées par Terres de Montaigu.

Choisir Terres de Montaigu pour sa vidange, c'est la garantie de prestations de qualité réalisées par un professionnel agréé (SAUR), de tarifs négociés, du choix du type d'intervention (programmée sous 4 semaines ou urgente sous 48 heures) et d'une démarche de développement durable, avec l'utilisation de camions économes en eau.

Renseignements auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Terres de Montaigu - Tel : 02 51 46 45 45, courriel à [assainissement@terresdemontaigu.fr](mailto:assainissement@terresdemontaigu.fr), ou sur [www.terresdemontaigu.fr](http://www.terresdemontaigu.fr),

### Terres de Montaigu : donnez votre avis sur l'affichage publicitaire !



Quelle place pour la publicité à Terres de Montaigu ? Quelle publicité est-il possible d'installer pour promouvoir son entreprise ? Dimensions, emplacement, fixations... Quelles règles adopter pour préserver le cadre de vie ? Toute publicité, pré-enseigne et enseigne doit aujourd'hui respecter le Règlement National de Publicité.

Afin de répondre aux spécificités locales, Terres de Montaigu souhaite instaurer un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), visant à concilier la liberté d'expression par le moyen de la publicité avec la protection du cadre de vie en évitant la prolifération des dispositifs publicitaires.

Dès à présent, habitants et entreprises du territoire peuvent participer à l'élaboration du RLPi en adressant leurs remarques :

- > sur le registre mis à disposition au siège de l'intercommunalité,
- > par courrier adressé à l'Hôtel Intercommunal, 35 Avenue Villebois Mareuil 85607 MONTAIGU Cedex
- > par courriel à l'adresse suivante : [rspi@terresdemontaigu.fr](mailto:rspi@terresdemontaigu.fr).

Prochainement, une réunion publique ainsi qu'une enquête publique seront organisées pour élaborer ensemble le RLPi de Terres de Montaigu.

## Vie Associative

### Festival « Globe & Folk » : du 23 au 26 août 2018

L'association Festival de Cugand et tous les bénévoles se préparent au sprint final afin que tout soit prêt pour l'ouverture du festival le 23 août. Il nous manque toujours des volontaires pour héberger les artistes ou pour donner un coup de main bénévolement. Si vous n'avez pas encore franchi le pas, il est toujours le temps de le faire et de participer ainsi à une formidable aventure qui dure maintenant depuis 20 ans. Pour vous inscrire, il suffit de récupérer les formulaires aux permanences billetterie, à la mairie ou de les télécharger sur notre site [www.festival-cugand.fr](http://www.festival-cugand.fr) (ou celui de la mairie).

Pour les 20 ans, l'association a concocté un programme exceptionnel et éclectique. Outre les traditionnels groupes de 8 pays (France, Pérou, Botswana, Géorgie, Moldavie, Russie, Turquie et Angleterre) qui viendront illuminer la scène de l'Espace Culturel du Doué pendant les 3 spectacles TOUR DU MONDE (jeudi soir, samedi après-midi et dimanche soir) avec toujours la Festi'family et le retour cette année des Batuc'Ados. Il y aura aussi 2 soirées extraordinaires sur le site du « village du monde ».

- Vendredi soir, concert mêlant la chanson vibratile de Grise Cornac, l'électro swing du Scratchophone Orchestra et le rap de Féfé.

- Samedi soir, soirée moules-frites animée par une « battle » VENDEE vs BRETAGNE (avec la participation du cercle celtique Olivier de Clisson face aux joyeux vendéens du Boupère) avant le concert exceptionnel de Carlos Nuñez. En effet, comme pour les 10 ans, Carlos Nuñez revient pour nos 20 ans et nous proposera encore un concert unique qui mélangera ses plus grands succès et des duos inédits avec les danseurs et musiciens du monde présents à Cugand cette année.

Trois tours du monde et deux soirées de folie en perspective pour fêter comme il se doit nos 20 ans !



Une foule attendue pour les spectacles à venir !

## Gymnastique d'entretien

La saison 2018-2019 de la « Gymnastique d'entretien » reprend le mardi 11 septembre 2018 à 14 heures 30 à la salle du Mingot de Cugand. Les cours sont ouverts à tous dans une ambiance dynamique et conviviale et dispensés par un moniteur diplômé, sur fond musical (échauffement, travail musculaire, étirements...), relaxation musicale, matériel à disposition. Envie de bien-être et de détente, venez découvrir notre activité et assister au cours avant de nous rejoindre.

La salle sera ouverte à partir de 14 heures pour les inscriptions.

Se munir du certificat médical obligatoire pour s'inscrire.

Pour tous renseignements appeler Edith au 02 51 42 17 36, Aline au 02 40 36 11 06.

## Événements

QUAND ?	OÙ ?	Qui ?	Quoi ?
Du 23 au 26 août	Site du Doué	Festival de Cugand	Festival « Globe and Folk »
16 septembre	Centre bourg – cimetière lavoir – Moulin à foulon	Commune	Journée du Patrimoine
Du 27 sept. au 7 oct.	Salle du Mingot	Club photo	Expo sur le thème « la nature reprend ses droits »

### Programme journée du Patrimoine à CUGAND : Dimanche 16 septembre 2018

Lieu : centre-bourg

Horaires 10h-12h / 14-18h

- exposition de photos de « Cugand Autrefois » dans les rues
- mise en valeur des tombes remarquables au cimetière
- mise en valeur du Lavoir du Doué
- concert chorale à l'église à 16h

Et bien sûr le Moulin à Foulons sera ouvert tout le weekend



Carte postale de « Cugand autrefois »

## Urbanisme

### Permis de construire

#### Construction maison individuelle :

M. et Mme MORINEAU Hervé et Edwige .....	37 Fouques
M. et Mme BERNARD Jean-Christophe et Dominique .....	41 Fouques
M. GIRAudeau Benjamin et Mme THUAUD Méline .....	49 Fouques
M. VINAY Ronan et Mme LE BRONNEC Séverine.....	53 Fouques
M. BONHOMMEAU Sylvain et Mme VRIGNEAU Amandine.....	55 Fouques
M. BRISSON Kévin .....	57 Fouques
M. ROUSSEAU Jérémie et Mme PADIOU Claudie .....	3 F l'Ebaupin
M. CHAIGNEAU Matthieu et Mme COIN Rachel.....	3 D l'Ebaupin
M. et Mme THORIGNE Maxime et Amandine .....	26 rue du Bas Fradet
M. COUPRIE Julien et Mme LAURENT Manuela .....	46 rue des Coteaux de la Palaise
M. HULIN Richard et Mme PINEAU Méline.....	50 rue des Coteaux de la Palaise
M. BILLAUD Thomas et Mme JAFFROT Marie .....	54 rue des Coteaux de la Palaise
M. BOSSIS Antoine et Mme GAUTHIER Alice .....	64 rue des Coteaux de la Palaise
M. CUSSONNEAU Alexandre et Mme GIRARDEAU Alyssa .....	66 rue des Coteaux de la Palaise

#### Réhabilitation d'une écurie pour extension habitation :

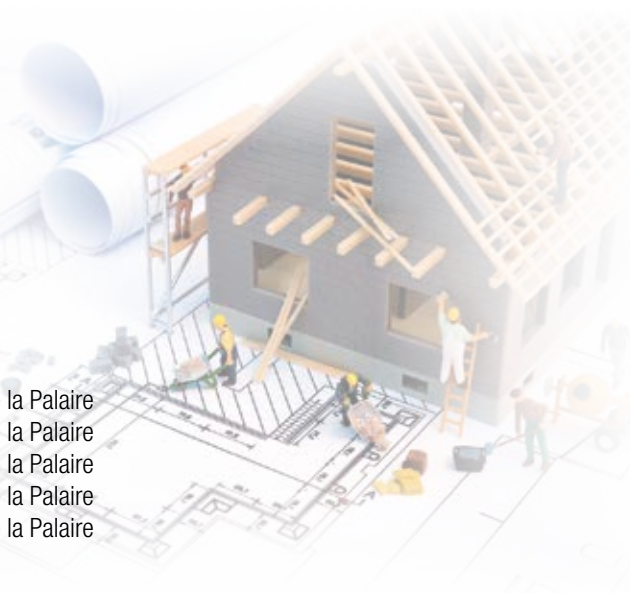
M. LHOMMEAU Yann et Mme JAMIN Adeline .....

#### Extension habitation :

M. LIMOUSIN Mickael et Mme BOULANGE Stéphanie .....

#### Construction garage :

M. et Mme MORICE Didier et Christine .....



# Etat Civil

## Naissances

### Nos félicitations aux heureux parents

24/05/2018	..... Lyam GILET BATAILLE .....	12 rue de la Fabauderie
06/06/2018	..... Lia BRETAUDEAU.....	8 Coulonges
20/06/2018	..... Naël JACQUEMIN.....	7 Fouques
22/06/2018	..... Alix POULAIN.....	66 rue du Haut-Fief
22/06/2018	..... Gladys POULAIN .....	66 rue du Haut-Fief
24/06/2018	..... Théo FONTENEAU.....	48 rue du Haut-Fief
02/07/2018	..... Anna PRUDHOMME .....	4 rue de la Lucière



## Mariages

### Nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

09-juin-18.....	HUET Chrystèle et GOULDING Yann.....	6 La Bérangerie CUGAND
16-juin-18.....	DELHOMMEAU Cédric et DURAND Sibille.....	346 rue de l'Arche LE LOROUX-BOTTEREAU
16-juin-18.....	HERVOUET Tanguy et LABALETTE Caroline.....	9 route de Dreux NOGENT LE ROI
16-juin-18.....	BRELET Frédéric et JOUSSEAUME Tiffany .....	13 Ter rue de la Fabauderie CUGAND
30-juin-18.....	VERGOZ Olivier et VILLANUEVA Cécile.....	10 Bel Air CUGAND
07-juil-18.....	CORBET Aurélien et CAIRE Sandrine .....	123 route de la Loire DIVATTE SUR LOIRE
07-juil-18.....	HAMARD Gaëtan et BERNARD Graziella .....	6 La Colarderie CUGAND
14-juil-18.....	GARREAU Emmanuel et BERNARD Laure .....	11 Antières CUGAND



## Décès

### Nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches

07/06/2018	..... PAVAGEAU Jeannine.....	1 rue des Richaudières
07/06/2018	..... LEBAUPIN Germaine .....	EHPAD La Chimotaie
15/06/2018	..... MARTIN Anne .....	EHPAD La Chimotaie
15/06/2018	..... DURAND Marie-Thérèse.....	13 rue des Bouffardières
20/06/2018	..... POITRIMOL-MAYBON Jeanne .....	EHPAD La Chimotaie
25/06/2018	..... GUÉRIN Pierre .....	EHPAD La Chimotaie
28/06/2018	..... GUILLET Roger .....	EHPAD Saint-Gabriel
03/07/2018	..... LAMBOURG Ginette .....	EHPAD La Chimotaie



Distributions de  
**SACS JAUNES** aux ateliers  
municipaux :

SAMEDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE DE 10h à 12h

PROGRAMME DU FESTIVAL DU 23 au 26 AOUT

Programme

		12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	24h	1h	
Jeudi 23	Scène du Monde											1 <sup>er</sup> Tour du Monde Groupes CIOFF + Festi'Family				
	Scène du Village						Scène ouverte Spectacle, animations avec les groupes CIOFF			Grise Comac / Scratchphone Orchestra / Fêfê Batucada + 3 groupes + intermèdes des groupes CIOFF						
Vendredi 24	Restaurant du Monde									Escale gourmande Repas à thème Moldavie						
	Scène du Village									Battle Vendée-Bretagne Repas "moules-frites" animé par Vendée, Bretagne		Carlos Nuñez 20 ans ! (avec groupes CIOFF)				
Samedi 25	Scène du Monde						2 <sup>e</sup> Tour du Monde Groupes CIOFF + Festi'Family									
	Cugand	Parade														
Dimanche 26	Scène du Village	Croisière champêtre Déambulation, concert, animation...			Trek autour du monde The Sassy Swingers Retour de la parade							Globe trotteur Les Batuc'Ados		Feu d'artifice		
	Restaurant du Monde									Escale gourmande Repas à thème Turouie						
	Scène du Monde											Soirée de clôture Groupes CIOFF + Festi'Family				

Le programme est donné à titre indicatif et pourrait éventuellement changer. Nous vous invitons à consulter notre site internet pour avoir les dernières mises à jour.

**Bourse « Jeunes bénévoles vendéens »**

VENDÉE LE DÉPARTEMENT

vendée DOUBLE CŒUR  
Plan départemental de soutien au bénévolat

La bourse « Jeunes bénévoles vendéens » est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans investis bénévolement dans une association vendéenne pour les aider à financer leur permis de conduire ou leurs études.

Dossier de candidature à remettre avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018

ma JDC.fr  
Journal d'Info et d'Opinion

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

Fermeture de la mairie pendant l'été : samedi 11 août et samedi 18 août

